GREFFE
du Tribunal de Commerce de
ABBEVILLE
François SINGER, Greffier
BP 35
80103 ABBEVILLE CEDEX
****MINITEL:08-36-29-11-11****

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

S.A à Conseil d'Administration
ABELIA DECORS
Zone Industrielle

80100 ABBEVILLE

Dépôt effectué par :

LES PETITES AFFICHES
2 Rue de Montesquieu

75001 PARIS (1er)

Numéro RCS : ABBEVILLE B 399 243 575 <5756/1995B00076>

Pièces déposées le 02/01/2002 Numéro : 2200001

PV ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE **18/12/2001**
- NOMIN. ADMINISTRATEUR
M. Martin KELLAWAY

*** CE DOCUMENT N'EST PAS UNE FACTURE ***

Le Greffier,

1073 S725

ABELIA DECORS
Société Anonyme au capital de 272 350 000 F
Siège social : Zone Industrielle 80 143 ABBEVILLE
RCS ABBEVILLE B 399 243 575

Procès Verbal
de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire
du 18 Décembre 2001

Le 18 Décembre 2001 à 12 H , les actionnaires de la société ABELIA DECORS se sont réunis Tour Anjou, 33 quai de Dion Bouton, 92814 PUTEAUX, sur convocation du conseil d'administration.

Il est établi une feuille de présence qui a été émargée , à l'entrée de la séance , par chaque membre de l'assemblée.

M.ERBARCH , Président du Conseil d'administration préside la séance.

La société HINDRICHS AUFFERMANN AG représentée par Monsieur GERHARDT , représentant le plus grand nombre de voix est appelé comme scrutateur.

Monsieur Michel MARTINO est appelé comme second scrutateur.

Madame Valérie JEAUFFRE est désignée comme secrétaire.

Après avoir constaté la composition du bureau , M.le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que les actionnaires présents représentent 2 723 498 voix .

Monsieur le Commissaire aux comptes, absent a été régulièrement convoqué.

Il constate que l'Assemblée , réunissant le quorum requis par la loi , est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires : les statuts de la société, copie des lettres de convocation, la feuille de présence, le projet des résolutions.

Le Président déclare que l'ensemble des documents ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais prescrits par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1° Création d'un nouveau poste d'administrateur
2° Nomination de M.Martin KELLAWAY
3° Pouvoirs pour formalités

Le Président ouvre les débats.

Après divers échanges de vues et personne ne demandant plus la parole , le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'assemblée générale , décide de créer un poste supplémentaire d'administrateur portant ainsi le nombre des administrateurs à 8.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale nomme M.Martin KELLAWAY comme nouvel administrateur de la société ABELIA DECORS SA, pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale devant statuer en 2007 sur les comptes de l'année 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée des actionnaires donne pouvoir au porteur d'un original des présentes ou d'une copie du procès verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités partout où besoin sera.

L'ordre du jour étant épuisé , et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 H 30.

De tout ce que dessus il est dressé le présent procès-verbal .

Le Président	Les scrutateurs	Le secrétaire